

CONCESSIONS FUNERAIRES ET AUTRES PRESTATIONS FUNERAIRES A PARTIR DU 1er JANVIER 2026

	Tarifs à compter du 1er janvier 2025 (+ 3 %)	Tarifs à compter du 1er janvier 2026 (+ 1,3 %)
CONCESSION POUR SEPULTURE PLEINE TERRE ET CAVEAU		
- 15 ans.....	446 €	452 €
- 30 ans.....	891 €	903 €
- 50 ans.....	1 484 €	1 503 €
CONCESSION POUR CASE DE COLOMBARIUM		
- 15 ans.....	511 €	518 €
- 30 ans.....	1 014 €	1 027 €
- 50 ans.....	1 701 €	1 723 €
CONCESSION POUR JARDIN D'URNES		
- 15 ans.....	260 €	263 €
- 30 ans.....	511 €	518 €
- 50 ans.....	862 €	873 €
CONCESSION POUR EMPLACEMENT D'UNE PLAQUE COMMEMORATIVE DANS LE JARDIN DU SOUVENIR DU CIMETIERE VILLE-HAUTE		
- 15 ans.....	218 €	221 €
- 30 ans.....	435 €	441 €
- 50 ans.....	726 €	735 €
MISE EN CAVEAU PROVISOIRE		
- droit d'entrée.....	71 €	72 €
- droit de sortie.....	71 €	72 €
- durée par mois ou fraction de mois (tout mois calendaire commencé est dû)	71 €	72 €
Taux de Vacation de Police (montant fixé par l'article L.2213-15 du CGCT)	25 €	25 €

Les tarifs étant systématiquement arrondis comptablement à l'€uro.